

Charenton

magazine

N° 156 - novembre 2010



**Bienvenue
à Charenton**



3

Bienvenue aux nouveaux Charentonnais

5

Fiscalité locale : toujours un haut niveau de services rendus



11

Un nouvel aménagement pour la fontaine de l'allée des Tilleuls



12

Félicitations aux lauréats du concours "Balcons et jardins fleuris"

SOMMAIRE

novembre 2010 N° 156

13

Conseils en cas de décès d'un proche

22



Les actualités de la Communauté de Communes

16

N'attendez plus, allez visiter le nouveau www.charenton.fr



DOSSIER



19

La tranquillité publique : une attente légitime des habitants

Charenton magazine N° 156 - novembre 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Pierre-Henri Marchadier

Photos : Céline Lormier - Igor Stefan - J.P. Le Nai - Marion Fuzon - Fotolia - Mise en page : J-M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



RÉCEPTION DES NOUVEAUX CHARENTONNAIS

Découvrir sa ville pour y vivre agréablement

Pas toujours évident de s'installer dans une ville que l'on ne connaît pas encore très bien, même si Charenton est particulièrement recherchée pour y vivre. Pour faciliter les démarches au quotidien des nouveaux arrivants, la Ville les a conviés le 27 septembre dernier à une matinée proposant visites et rencontre avec le Maire et les membres de l'équipe municipale.

Dans une atmosphère fraîche mais sans averse, les passants ont pu voir ce jour-là un groupe de 70 personnes pour une

visite qui n'a pas l'ambition d'être exhaustive, mais qui donne quelques pistes de découvertes. Elle permet aussi de faire connaissance avec les différents quartiers de la ville, leur passé, leur présent ainsi que leur futur et, bien entendu, de découvrir l'Hôtel de Ville. C'est là que s'est clos cette agréable matinée. Au menu de cette fin de programme : la visite de la salle des mariages, du bureau du Maire et de la salle du Conseil municipal où tous les participants ont pu partager le verre de l'amitié. ■



Arlette et André

En 1966, nous avons été les premiers à ouvrir une supérette à Charenton. La vie nous a ensuite portés vers d'autres chemins mais une chose était certaine pour nous : notre retraite ne pouvait se dérouler ailleurs qu'ici.



Rose-Marie et Jacques

Nos enfants vivent heureux à Charenton depuis de nombreuses années. Aussi, lorsqu'il nous a fallu quitter le Loiret pour la Région parisienne, nous n'avons pas hésité. Ici, nous trouvons tous les avantages d'une grande ville tout en bénéficiant de la tranquillité d'une ville de province. Que demander de plus ?

Mélissa

Ce que j'aime à Charenton, c'est que l'on rencontre des gens de tous les âges dans les rues, ça rend la ville vivante. J'apprécie aussi beaucoup de pouvoir faire les boutiques en centre-ville tout en ayant non loin de chez moi le centre commercial Bercy 2. Mon seul problème aujourd'hui : choisir mon activité de loisir ! Il y a tellement de possibilités dans les domaines sportif et culturel que je n'arrive pas à me décider !



Eva et Jean-Luc

Nous étions parisiens mais pour l'arrivée de notre enfant nous désirions investir dans une ville, certes proche de la capitale pour des raisons professionnelles, mais offrant plus d'espace, plus de sécurité et bénéficiant d'une ambiance agréable et conviviale. Charenton répond à tous ces critères. C'est donc avec joie que nous nous y sommes installés.



Charles, Kristen et Chloé

Originaires d'une province verdoyante, nos carrières professionnelles nous ont emmenés en Région parisienne. Nous avons eu un véritable coup de cœur en découvrant Charenton, ses nombreux espaces verts, le Bois de Vincennes à proximité et cette sensation d'être dans une ville de province où les gens se reconnaissent et où tout est accessible à pied.



ASSOCIATION DES FAMILLES

Encore un succès pour la bourse aux vêtements !

Du 7 au 9 octobre, les bénévoles de l'Association des Familles de Charenton n'ont pas compté leur temps pour accueillir les très nombreux participants à la bourse aux vêtements.

Ce rendez-vous, incontournable à chaque changement de saison, est un moment privilégié pour tous les habitués pour faire du tri dans leur garde-robe ou pour la renouveler à prix doux. Les voilà à présent tous parés de leurs plus beaux atours pour démarrer la période hivernale dans les meilleures conditions. ■



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Visite de l'Assemblée nationale

Après le Sénat en juin, le Conseil Municipal des Jeunes poursuit son parcours de découverte des grandes institutions françaises et européennes. Le 16 octobre dernier, nos élus en herbe se sont ainsi rendus à l'Assemblée nationale. Guidés par Clotilde Certin, Conseillère municipale, ils ont été accueillis par le Député de notre circonscription, Michel Herbillon. Même si en ce samedi les Députés ne siégeaient pas, ils ont eu tout le loisir de découvrir l'hémicycle, la bibliothèque et la fameuse salle des Pas Perdus, ces hauts lieux du Palais Bourbon où, au quotidien, se joue la vie de notre pays.

Le 11 novembre, ce sera au tour de la commission européenne de Bruxelles de recevoir la visite du CMJ de Charenton. ■



STREET ART

Une nouvelle fresque pour Aliaj

Chaque année, la façade latérale d'Aliaj fait peau neuve avec un nouveau graff artistique. Comme en 2009, c'est Choq, artiste street art reconnu, Charentonnais et ancien habitué de la structure jeunesse, qui s'est chargé de réaliser l'œuvre.

Il s'agit d'une longue fresque colorée déclinant le thème des 4 saisons. Tous les habitants sont invités à venir la découvrir sur le quai de Bercy et, s'ils désirent en savoir plus sur cet artiste du quartier Bobillot, un site internet lui est dédié : www.choq-world.com ■

FISCALITE LOCALE 2010

Des taux toujours parmi les plus bas du Val-de-Marne

Malgré les contraintes économiques qui pèsent au plan national, Charenton s'efforce de maintenir un haut niveau de services rendus à ses habitants. Devant le désengagement financier de ses différents partenaires, la commune a dû compenser en relevant ses taux d'impôts locaux en 2010 et ce pour la première fois depuis 2004. Néanmoins, ces derniers demeurent faibles et la Ville de Charenton s'est d'ores et déjà engagée à renforcer sa politique d'abattement en faveur des familles nombreuses.

Trois questions à...

Hervé Gicquel,
1^{er} Maire adjoint chargé
des finances



Charenton Magazine : Pour quelles raisons les taux de la fiscalité communale ont-ils été relevés ?

Hervé Gicquel : L'augmentation votée en conseil municipal se limite à 4% et il est important de préciser que les taux des quatre taxes directes n'avaient pas bougé à Charenton depuis 2004. J'ajoute que le Département du Val-de-Marne a également procédé à une hausse de 4%. Nous y avons été contraints pour plusieurs raisons. La ville enregistre un accroissement de population accompagné d'une évolution sociologique du fait de l'installation de jeunes familles. Nous y répondons avec exigence et détermination en développant les activités et services proposés et en adaptant les équipements.

Le complément de recettes procuré s'élèvera à 660 000 €, soit 1% du budget général de la commune. Il équivaut précisément à la participation annuelle que nous allouait le Conseil Général en faveur des crèches collectives et de la crèche familiale. Une contribution que ce dernier a décidé de supprimer sur deux ans. La ville ne peut que le déplorer.

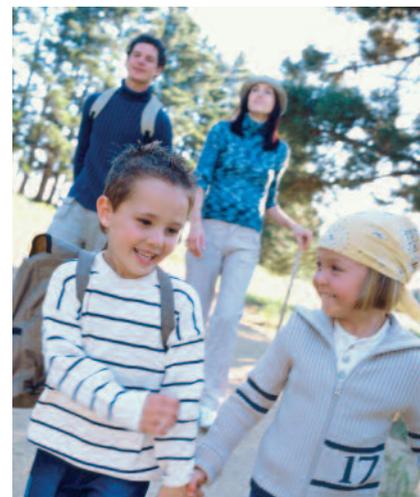


Charenton Magazine : Vous indiquez développer les services et les équipements. Quelles sont les principales réalisations ?

H.G. : Les dépenses d'équipement augmentent effectivement très fortement : + 19% au budget 2010 par rapport à 2009. Nous avons eu cette année quelques réalisations majeures dont la plus importante reste la construction des 2 gymnases Tony Parker. Citons également la mise en place d'une pelouse synthétique au stade de football Henri Guérin, les aménagements de voirie, l'acquisition de matériels et mobiliers divers, la rénovation de l'éclairage public, l'acquisition et l'installation de l'école provisoire des 4 Vents qui nous seront remboursées en 2011, l'entretien courant au sein des établissements scolaires...

Charenton Magazine : Le contexte financier de la Ville est-il préservé ?

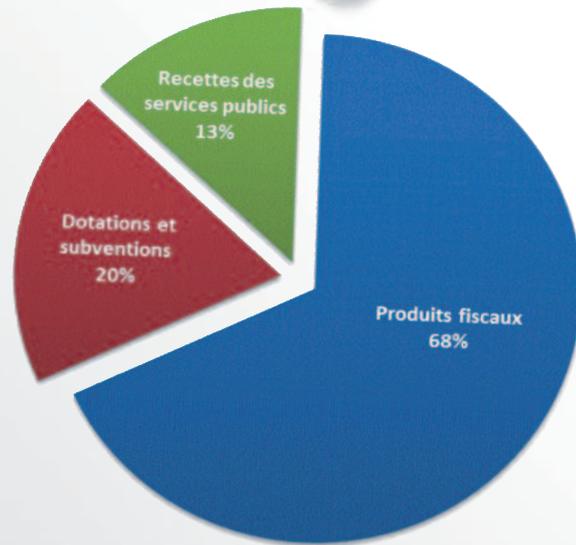
H.G. : Malgré un contexte économique fragile au niveau national, la situation financière de la ville reste saine. Charenton parvient même à dégager un autofinancement 2009 net supérieur (13%) à celui constaté en moyenne dans le département du Val-de-Marne (3% en 2007) en raison d'une gestion dynamique de notre dette qui réduit considérablement les frais financiers et les remboursements en capital. Grâce à la programmation pluriannuelle des investissements associée à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une recherche systématique d'économies, Charenton a écarté le recours à l'emprunt pour la cinquième année consécutive tout en remboursant les annuités d'emprunts antérieurs. ■



Quelles sont les recettes perçues par la Ville ?

A Charenton, les impôts locaux représentent en 2010 près de 17,5 millions d'euros. L'ensemble des impôts et taxes perçus par la Ville équivalent à plus des deux tiers des recettes communales. Cette part a tendance à progresser de plus en plus chaque année en raison de la baisse des dotations versées par l'Etat.

Enfin, la participation financière des usagers aux différents services publics représente 13% des recettes communales. ■



Répartition des recettes perçues par la Ville

Pourquoi mes impôts locaux augmentent-ils ?

Ville + 4%

La Commune de Charenton a augmenté ses taux de 4% : le taux de taxe d'habitation passe de 9,94% à 10,34% (moyenne du département : 14,81%) et le taux de taxe foncière passe de 14,85% à 15,44% (moyenne du département : 19,21%). Ces taux n'avaient pas augmenté depuis 2004 et **Charenton conserve la première place pour la taxe d'habitation la moins élevée et la deuxième pour la taxe foncière** dans le classement des taux de fiscalité des villes de 20 000 à 50 000 habitants

Département +4%

Le Conseil Général du Val-de-Marne a augmenté ses taux de 4% : le taux de taxe d'habitation passe de 6,84% à 7,11% et celui de taxe foncière

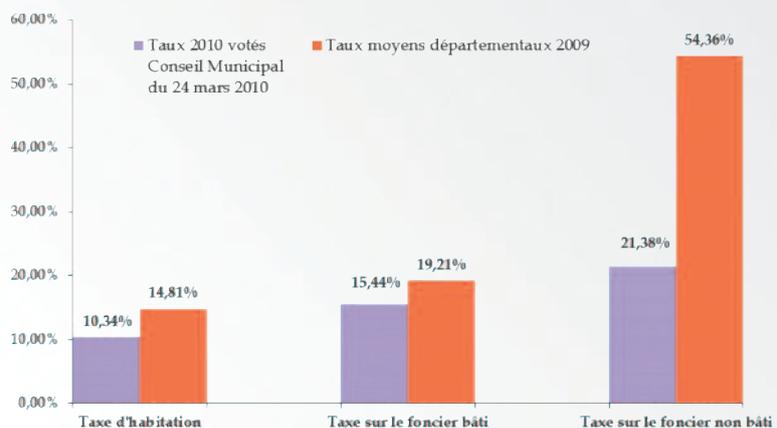
atteint lui 9,15% contre 8,80% l'an dernier. Ces hausses atteignent plus de 20% depuis 2004.

Etat +1,2%

L'Etat a augmenté la valeur locative des biens immobiliers de 1,2%.

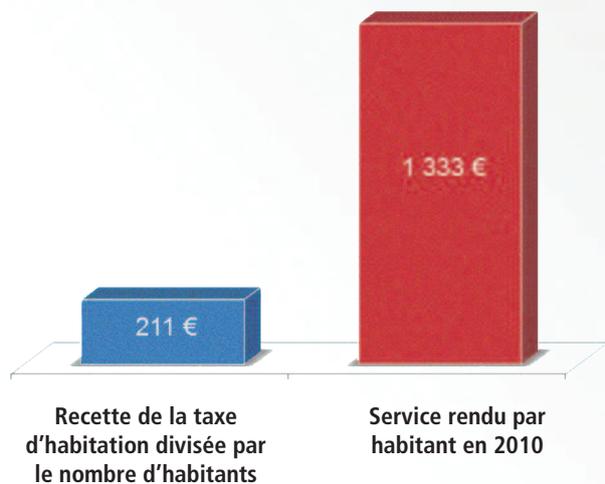
Il perçoit par ailleurs les frais de gestion que vous retrouvez sur vos avis d'imposition.

Les taux appliqués par Charenton demeurent bien inférieurs à la moyenne départementale ■

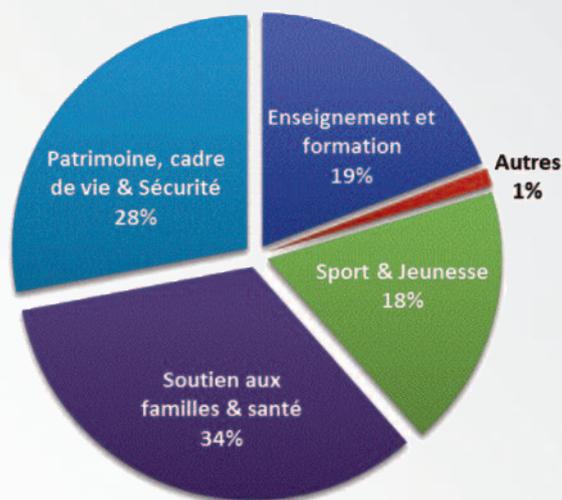


Un haut niveau de services rendus

Les impôts locaux contribuent au développement des équipements collectifs et des services proposés par la Ville. En 2010, la commune mobilise plus de 38 millions d'euros pour assurer le bon fonctionnement des services publics (entretien des écoles, des crèches, des équipements sportifs, de la voirie, ...) et investit plus de 12 millions d'euros dans la rénovation ou la construction de nouveaux équipements (construction des deux gymnases par exemple). Elle participe également au budget de l'intercommunalité. ■



Dépenses de fonctionnement des services
Budget 2010 : 38,4 millions d'€



2011 : Charenton renforce sa politique d'abattement*

La suppression depuis le 1^{er} janvier dernier de la taxe professionnelle, payée par les entreprises, et son remplacement par une nouvelle taxe (la Contribution Economique Territoriale) donnera lieu en 2011 à une redistribution des impôts locaux entre les différentes collectivités.

Charenton s'efforcera de contenir l'évolution des impôts communaux. A ce titre, le Conseil municipal maintiendra pour l'ensemble de ses habitants le taux maximum légal de 15% d'abattement général à la base. De même, l'abattement de taxe d'habitation pour les familles nombreuses jusqu'à présent établi à 20% va être renforcé. En effet, à partir de trois personnes à charge, les Charentonnais bénéficieront, dès 2011, d'un abattement de 25%. ■



* L'abattement sert à diminuer l'impôt en minorant l'assiette sur laquelle est appliqué le taux.

ÉDUCATION

Sécurité dans les transports en commun

Pour la première fois l'an dernier, l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP) et les agents communaux en charge de la conduite des cars scolaires sont allés à la rencontre des élèves des écoles primaires afin de les sensibiliser aux règles de sécurité essentielles dans les transports collectifs.

Le succès rencontré par cette opération fut tel, auprès des élèves comme du monde éducatif, que la Ville et l'ADATEEP ont décidé de la reconduire cette année. Ainsi, les jeunes Charentonnais se sont succédé de la mi-septembre à la fin du mois d'octobre dans un car de la ville pour connaître les règles simples à appliquer en cas de situation à risque. Un enseignement plus théorique est venu parfaire cette intervention qui, cette année encore, semble avoir pleinement satisfait les élèves comme les enseignants. ■



PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES

N'oubliez pas d'envoyer votre avis d'imposition !

Afin de calculer les tarifs inhérents aux prestations périscolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs, accueil du soir en maternelle et activités du soir en élémentaire) applicable à compter du 1^{er} janvier 2011, les parents d'élèves sont invités à envoyer une copie de leur avis d'imposition 2010, s'ils souhaitent et pensent obtenir un dégrèvement, **dès réception et avant le mardi 30 novembre, au service Enfance -16 rue de Sully. Pour tout renseignement, contacter le 01.46.76.47.80.** ■

AVIS D'IMPÔT
SUR LE REVENU 2010
(sur les revenus de l'année 2009)



VACANCES DE NOËL DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Les inscriptions sont ouvertes

Si vous désirez que votre enfant âgé de 3 à 12 ans bénéficie des animations quotidiennes proposées au sein des centres de loisirs durant les vacances scolaires de Noël (qui se dérouleront du lundi 20 au vendredi 31 décembre inclus), il suffit de l'inscrire en ligne via "l'Espace Famille" du site de la ville ou en vous présentant au Service Enfance situé 16, rue Sully avant le 28 novembre. **Renseignements au 01.46.76.47.80.** ■

SERVICE ENFANCE

Avis de recherche

Le service Enfance de la ville recherche des animateurs et des animatrices pour encadrer les enfants sur les différents temps péri-scolaires (restauration, accueils du soir, et mercredis).

Si vous êtes intéressé, détenteur du BAFA ou en cours de formation, n'hésitez pas à adresser votre candidature (C.V. et lettre de motivation) à la Mairie de Charenton : nseeten@charenton.fr ■



SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ

Se mobiliser pour les enfants malades

Dans le cadre de la semaine internationale de la Solidarité, Aliaj a choisi d'orienter sa 4^{ème} participation à cette opération sur les enfants malades en soutenant deux associations. La première, "Rêves", met tout en œuvre pour réaliser les vœux les plus chers des enfants malades.

La seconde, "Votre école chez vous", comme son nom l'indique, a pour but de favoriser la scolarisation à domicile des enfants trop faibles pour se rendre à l'école.

Les membres des ateliers théâtre d'Aliaj ont rassemblé toutes leurs

énergies pour proposer, à l'Espace jeunesse Aliaj, trois représentations les 20 et 21 novembre dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à ces deux associations.

Programme :

- samedi 20 novembre :
à 19h30 "Un vrai bonheur" de Didier Caron
- dimanche 21 novembre :
à 14h30 : "mdr ! :-))" (sketches)
à 18h30 : "Punching ball" de Sylvie Leriche

Entrée : 4€ ou plus selon votre générosité - Forfait 3 spectacles : 10€
Renseignements : 01.46.76.44.58. ■

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ
DU 15 AU 21 NOVEMBRE 2010

Les ateliers Théâtre d'Aliaj et les associations "Rêves" et "Votre école chez vous" vous présentent :

Les Soirées Théâtre au TVO
Samedi 20 novembre 2010
19h30 (Un vrai bonheur de Didier Caron)

Dimanche 21 novembre 2010
14h30 (mdr ! :-))
18h30 (Punching ball de Sylvie Leriche)

Entrée : 4 € (ou plus selon votre générosité)
Forfait 3 spectacles : 10 €

ESPACE JEUNESSE ALIAJ
7 BIS QUAI DE BERCY
94220 CHARENTON LE PONT
www.aliaj.fr
TEL 01 46 76 44 50
FAX 01 46 76 44 59

FESTIVAL DE MUSIQUE

Une première à ne pas manquer !

Trois soirées sont programmées en novembre dans le cadre d'un festival de musiques actuelles organisé par Aliaj en partenariat avec le dispositif départemental et régional "Evolusons". Seront à l'affiche, au cours de ces trois concerts, des jeunes qui, tout au long de l'année, répètent dans le studio de la structure jeunesse de Charenton.

Dom Voz, Salt and Roots et Axel Bob and Soul Weedaz ouvriront le festival, le vendredi 12 novembre avec un répertoire reggae-world musique.

Le vendredi suivant, le Rock Métal investira la salle de spectacle d'Aliaj avec Skiver Crisis et Madonagun. Le vendredi 26 novembre, enfin, les élèves du conservatoire André Navarra s'inviteront en première partie d'un concert Pop Rock servi par Biosk et Independent square.

Début des concerts : 20h - Entrée : 3 €.
Renseignements : 01.46.76.44.58. ■

Dans le cadre du festival Evolusons...
CONCERT REGGAE WORLD MUSIC
Vendredi 12 novembre 2010
20h 3€

DOM VOZ
SALT AND ROOTS
AXEL BOB & SOUL WEEDAZ

ESPACE JEUNESSE ALIAJ
7 BIS QUAI DE BERCY
94220 CHARENTON LE PONT
www.aliaj.fr
TEL 01 46 76 44 50
FAX 01 46 76 44 59

CINÉMA SUR LES QAIS

Le scaphandre et le papillon

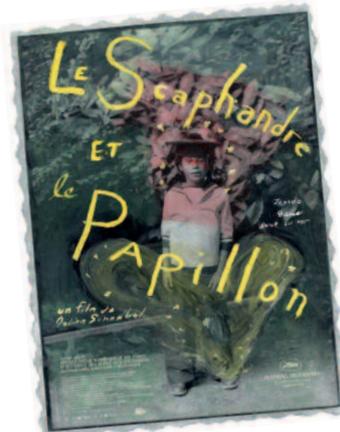
Vendredi 5 novembre dès 20h

"Le scaphandre et le papillon" est avant tout un livre autobiographique de Jean-Dominique Bauby, rédacteur en chef du magazine "Elle", paru en 1997. L'auteur y raconte sa vie avant son attaque cérébrale et son expérience du syndrome d'enfermement qui l'a emprisonné dans un corps ne répondant plus à son esprit. En mai 2007, une adaptation au cinéma réalisée par Julian Schnabel, avec Mathieu Amalric et Emmanuelle Seigner, est sortie en salles.

Ce film a ensuite reçu le Golden Globe du meilleur réalisateur, celui du meilleur film étranger, le César du meilleur acteur pour Mathieu Amalric et celui du meilleur montage.

C'est un film tragique, émouvant et admirable à voir et à revoir.

Comme toujours, cette séance sera gratuite et une navette, elle aussi gratuite, sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour est assuré.



Renseignements : 01.46.76.44.58. ■

RUE MARIUS DELCHER

Une première phase bientôt achevée



Le chantier de la rue Marius Delcher, entre la rue de Valmy et la rue de la Terrasse, a concrètement été lancé le 27 septembre dernier. La Ville a tenu, durant les travaux, à minimiser au maximum les gênes occasionnées en maintenant la circulation et en interrompant le stationnement seulement en fonction de l'avancement du chantier.

La première phase de ce chantier, très attendu par les riverains, s'est déclinée en deux interventions majeures :

- la réfection de l'intégralité du trottoir côté habitations,
- la création de trois jardinières qui auront pour vocation d'améliorer le cadre de vie du quartier mais aussi la sécurité. En effet, répartis sur le tronçon de cette rue en sens unique, ces bacs vont contraindre les automobilistes à ralentir.

Les travaux seront achevés pour la mi-novembre et seront suivis par l'intervention des Espaces verts de la ville qui viendront agrémenter les jardinières de végétaux.

La deuxième phase d'intervention se déroulera durant le printemps 2011. Il s'agira alors, sur la même portion de rue, d'aménager le trottoir du côté de la voie SNCF et de refaire l'enrobé de la voie de circulation. ■

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Prévenir pour préserver

Il est des travaux de voirie qui flattent l'œil et qui prennent tout leur sens au moment de leur achèvement. Il en est d'autres, certes plus souterrains, qui ont toute leur importance pour maintenir la qualité esthétique des rues, le cadre de vie et l'environnement.

C'est le cas des travaux d'assainissement. Régulièrement, la Ville fait pratiquer des inspections par des sociétés spécialisées et s'impose, chaque année, d'intervenir dans plusieurs rues afin d'entretenir régulièrement les réseaux d'assainissement et de parer ainsi à tout risque



de mouvement de terrain ou d'affaissement de chaussée.

Cet automne, des travaux vont donc être engagés dans les rues suivantes : Nocard, Winston Churchill, Pasteur, Conflans, Camille Mouquet. Ces chantiers risquent de perturber la circulation et le stationnement dans ces rues.

Aussi, une communication sera-t-elle réalisée auprès des riverains concernés avant le lancement de chaque opération. ■



ALLÉE DES TILLEULS

Aménagement de l'ancienne fontaine

Le réaménagement de la fontaine de l'allée des Tilleuls était une opération très attendue par les riverains. Le début des travaux est attendu pour la fin de l'année.

Voilà quelques années que l'eau ne jaillit plus de la fontaine de l'allée des Tilleuls. Le responsable : le système d'alimentation en eau si détérioré que des travaux de réparation n'étaient pas envisageables eu égard au trop lourd budget qu'ils représentaient et au gel qui, chaque année, entraînait de nouvelles dépenses.

Un projet longuement étudié

Au cours d'une réunion de quartier qui s'était tenue le 12 avril dernier, le Maire avait annoncé que l'année 2010 verrait l'ouverture de la réhabilitation de cette structure urbaine et c'est à présent chose acquise.

Le projet retenu est le fruit d'une étude prenant en compte les spécificités de cette fontaine placée en plein cœur du quartier de Valmy.

Quatre points ont aiguillé la réflexion :

- l'environnement particulièrement agréable et harmonieux,
- la forte fréquentation de cet espace par les riverains comme par les employés des sociétés avoisinantes durant la pause déjeuner,
- la proximité du conservatoire André Navarra,
- les nuisances sonores pour les riverains à éviter en ne faisant pas de cet espace un lieu de rassemblement.

Début des travaux en fin d'année

Au vu de ces éléments, il a donc été décidé de combler le réservoir de 13m de diamètre par un platelage.

Un bois exotique a été choisi pour rehausser l'élégance de l'ensemble qui sera complété par quatre jardinières mobiles. Ces dernières pourront

servir de bancs aux usagers et être escamotées pour transformer l'ancien bassin en scène en plein air.

Le chantier débutera en fin d'année et au mois de janvier 2011, les riverains

pourront découvrir ce nouvel aménagement. Bien entendu, d'ici-là, Charenton Magazine ne manquera pas de vous informer sur l'avancée de ce projet. ■





BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Les résultats du concours

Le 13 octobre, les 42 candidats du concours des balcons et jardins fleuris ont été reçus à l'hôtel de Ville pour la remise des prix.

1-Catégorie : Immeubles collectifs

Cette année, et pour la 1^{ère} fois, le concours comptait des candidats dans la catégorie immeubles collectifs.

Premier prix

L'immeuble du 1, rue Alfred Savouré

2^{ème} prix

L'immeuble du 6/8, rue du Nouveau Bercy

2-Catégorie : Balcons et Terrasses

Premier prix :

Monsieur Lionel Bouché (rue Camille Mouquet)

2^{ème} prix :

Madame Chloé de Lavaissière (rue Robert Grenet)

3^{ème} prix :

Madame Jacqueline Lacoste (Terrasse Lenôtre)

3-Catégorie : Jardins Privatifs

Premier prix

M. et Mme Gilles Moreau (avenue Jean Jaurès)

2^{ème} prix

M. et Mme Bernard Bérardet (rue Alfred Savouré)

3^{ème} prix

Madame Inès Rodrigues (avenue Jean Jaurès)

4-Prix spécial du Jury

Hors concours :

Le jury a voulu remettre un prix spécial à une candidate qui a gagné le 1^{er} prix du concours des balcons fleuris dans la catégorie "balcons et terrasses" en 2008 et en 2009 et qui, selon le règlement, était hors-concours cette année. Ce prix spécial du jury a été décerné à Mme Christiane Nectoux (rue du Parc). ■



Les lauréats des catégories "Jardins privatifs", "Balcons et terrasses" et du "Prix spécial du jury" ont, entre autres cadeaux, gagné un séjour "Escapade gourmande" en hôtel 3 ou 4 étoiles comprenant une nuit avec dîner gourmand et petit-déjeuner pour 2 personnes en France ou en Europe offert par la Ville.

CIMETIÈRES

En cas de décès d'un proche...

Que faire en cas de décès d'un proche ? Bien souvent bouleversées par les circonstances, nombre de personnes sont désemparées et ne savent que faire. Or, certaines démarches sont obligatoires et doivent être effectuées dans l'urgence. Charenton Magazine vous donne quelques conseils pour vous aider dans ces moments douloureux.

Les premières démarches

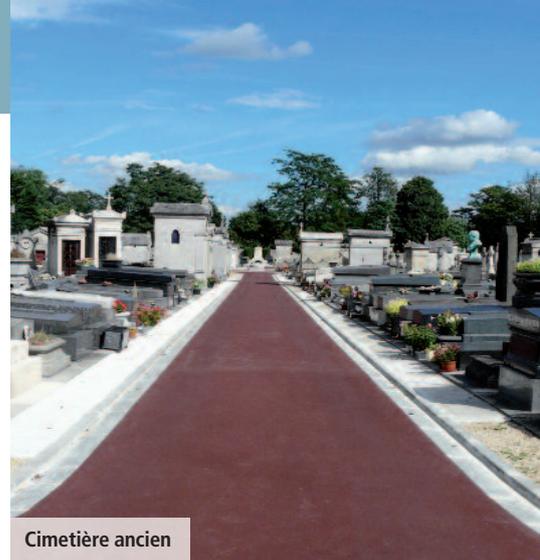
Si le défunt décède à l'hôpital, le personnel administratif se chargera en général des démarches. En cas de décès à domicile, il faut en premier lieu appeler un médecin pour faire constater le décès, puis contacter une entreprise de pompes funèbres pour faire effectuer des soins mortuaires au domicile ou pour faire enlever le corps dans les 24 h et l'emmener au funérarium où il sera conservé jusqu'aux obsèques. Cette démarche ne vous lie en rien avec l'entreprise pour les obsèques.

Il faut ensuite contacter le service municipal des affaires civiles dans les 24 h pour établir une déclaration de décès (au 01.46.76.46.50, ouvert du lundi au vendredi au 16 rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45). Le samedi après-midi et le dimanche, un Maire-adjoint de

permanence peut vous répondre mais la déclaration sera reportée au lundi. Les personnes victimes d'un deuil trouveront écoute et conseil auprès d'un personnel formé. Il faut se munir du certificat de décès établi par le médecin, du livret de famille du défunt ou d'une de ses pièces d'identité s'il s'agit d'une personne célibataire sans enfant. Le déclarant doit lui-même être porteur d'une pièce d'identité, un lien de parenté n'étant pas obligatoire. Le service délivre gratuitement les actes de décès à fournir aux administrations, entreprises et organismes dont le défunt percevait de l'argent ou à qui il en versait.

Les obsèques

Après ces premières démarches vient le choix de l'entreprise de pompes funèbres pour les obsèques. Il est recommandé de demander un devis (la ville tenue à la neutralité ne pourra vous conseiller sur le choix d'une entreprise) et de contacter sa mutuelle pour se renseigner sur l'existence d'un partenariat réduisant ainsi les frais d'obsèques. Auparavant, il convient de vérifier si le défunt n'a pas souscrit un contrat obsèques ou s'il n'a pas déposé de volontés particulières chez un notaire. De façon générale, il est conseillé de tenir ses proches au cou-



Cimetière ancien

rant de ses intentions de son vivant ou de laisser des écrits clairs. L'entreprise de pompes funèbres choisie va organiser les obsèques civiles ou religieuses en lien avec la famille et les autorités.

Incineration ou inhumation ?

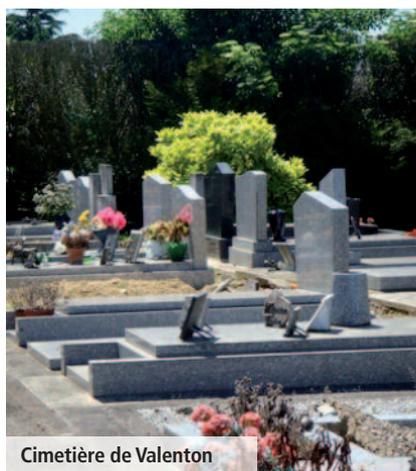
Si l'incinération est choisie, la crémation est effectuée au cimetière intercommunal de Valenton et les cendres peuvent être soit déposées dans un columbarium, soit disposées à l'intérieur ou à l'extérieur d'une tombe, ou bien encore être dispersées dans un jardin du souvenir ou en pleine nature sous la surveillance de la police. La loi interdit désormais de les garder à domicile et le lieu de dispersion est inscrit à la mairie du lieu de naissance du défunt.

Pour les inhumations, il est possible pour les Charentonnais d'acquiescer auprès du service des affaires civiles une concession au cimetière de Valmy (cimetière non confessionnel) ou au cimetière intercommunal de Valenton (possibilités de carrés confessionnels) et peuvent faire inhumer un proche dans une concession existante leur appartenant.

Charenton dispose d'un 3^{ème} cimetière, le cimetière ancien, situé dans le Bois de Vincennes mais pour lequel il n'est plus possible d'obtenir une concession. Si la famille choisit de faire construire un caveau au cimetière de Valmy, il faut contacter sans tarder une entreprise pour le faire. Il est conseillé par la suite de contacter plusieurs marbriers et de comparer les devis avant d'acheter un monument funéraire. ■



Cimetière Valmy



Cimetière de Valenton

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Un "home sweet home" très chouchouté

Depuis son inauguration en 1977, la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret a toujours fait l'objet d'un entretien régulier. Interventions en cas d'urgence (électricité, canalisation, etc.) ou simple maintenance préventive, la Ville, sans outrepasser ses compétences (le bâtiment est la propriété du groupe l'Immobilière 3F), intervient en permanence sur cette structure. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'avant tout emménagement d'un nouveau résident, les services municipaux ont pour mission de remettre le studio concerné entièrement à neuf afin que son nouvel occupant s'y sente le mieux possible. Actuellement, chaque appartement vacant est ainsi doté de nouveaux WC, entièrement carrelés, rehaussés

pour être plus accessibles et permettant de réduire la consommation d'eau. D'autres opérations plus conséquentes sont également mises en place chaque année pour améliorer le cadre de vie des résidents. Après l'installation d'une nouvelle porte d'entrée automatique favorisant l'accès à la RPA pour les personnes à mobilité réduite en 2009, l'année 2010 a été l'objet d'un grand chantier de rafraîchissement des parties communes. Parce que, comme aime à le rappeler Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale déléguée à la R.P.A., "la vocation de la résidence est d'offrir aux retraités la sécurité, les commodités et la convivialité qu'ils sont tous en droit d'attendre à leur âge", la Ville a entrepris des travaux dans les couloirs, les escaliers, le



salon, le hall et la salle de restauration. En concertation avec l'équipe de la structure, les murs ont été décorés dans des teintes à la fois douces et colorées, les sols décapés et rénovés, le parquet du salon entièrement remplacé, le tout, et c'était là la plus grande difficulté, sans aucune nuisance pour les occupants. Pour finir, les sanitaires communs vont être mis aux normes avant la fin de l'année. Parallèlement, l'Immobilière 3F met en œuvre une opération visant à améliorer l'étanchéité et la maniabilité des fenêtres. ■

SÉJOURS SENIORS 2011

Cap sur l'Espagne et le Finistère

Madrid (Espagne) et Bénodet (Finistère), telles sont les deux nouvelles destinations sélectionnées par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les seniors en 2011.

En mai prochain, le circuit de 4 jours dans la capitale madrilène promet de beaux moments entre visites et dégustations des spécialités locales. De même, entre fin août et début septembre 2011, le séjour de deux semaines à Bénodet dans la résidence Keryomel au pied des plages du Finistère permettra aux retraités de profiter, la première semaine, de formules de thalassothérapie avant de passer la seconde période du séjour à visiter la région. A souligner : ces deux séjours feront l'objet d'une aide financière du CCAS, adaptée selon leurs revenus, aux retraités bénéficiant du complément mensuel de ressources.

Renseignements au CCAS - Service Retraités

21 bis rue des Bordeaux - Tél: 01.45.18.36.33. ■

CONFÉRENCE

Les modifications de l'acuité visuelle avec l'âge

Membre de la Société de Gérontologie d'Ile-de-France et de la Faculté de Médecine de Paris, le Docteur Besse évoquera ce qu'est l'œil et ses rôles, pourquoi il se modifie dès l'âge de 15 ans, la cataracte et ses conséquences, que savoir de l'opération, le glaucome, la dégénérescence de la macula liée à l'âge...

Dynamique et doté d'humour, le Docteur Besse animera la conférence comme il l'avait fait sur d'autres thèmes tels que la mémoire, l'alimentation, etc.

Rendez-vous est fixé **le vendredi 5 novembre à 10h45** au Centre Alexandre Portier, CCAS 21 bis rue des Bordeaux (salle du rez-de-jardin).

Tarif : 9,40 € la séance.

Inscriptions le jour même.

Renseignements au 01.45.18.36.32. ■





LE LIONS CLUB ET "AU PETIT PLUS" Collecte alimentaire

Dans le cadre de la campagne nationale de la Banque alimentaire, le Lions Club de Charenton assurera comme chaque année la collecte de produits alimentaires **vendredi 26 et samedi 27 novembre devant le Monoprix**. En accord avec les responsables nationaux de la banque alimentaire, la



totalité des produits collectés seront offerts à l'épicerie solidaire "Au Petit Plus". Venez nombreux participer à ce geste de solidarité au profit des Charentonnais et Mauritiens dans la précarité ! ■

CROIX ROUGE Apprenez à secourir les autres

La délégation de Charenton Saint-Maurice organise des sessions de Formation Prévention et Secours Civiques de niveau I (PSC1) d'une durée de 12 heures environ **samedi 20 novembre de 13h30 à 18h30** et **dimanche 21 novembre de 10h à 13h** et de 14h à 18h.

Croix Rouge française : 91 rue du Petit Château. Tél. 06.77.01.95.70.
crfcharenton@orange.fr



Inscriptions : soit le premier du jour du stage selon les places restantes (50€) soit par correspondance (25€ d'arrhes demandés) ■

EN BREF...

COMITÉ DE JUMELAGE ITALIE

Ne manquez pas le **Minestrone di Natale** à l'espace Toffoli le **3 décembre** !

Dans une ambiance très conviviale, venez célébrer la fin de l'année autour d'un plat traditionnel et chaleureux !

Contact :

Lidia Mantovani au 01.48.93.36.35

Sandrine Carini : carinis@wanadoo.fr

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Lions Club de Charenton organise le **20 novembre** à l'Espace Toffoli à partir de **20 heures** un dîner suivi d'un spectacle dans une ambiance conviviale (tenue de ville). La participation de 45€ sera reversée à l'aide à la petite enfance sur la ville de Charenton.

Réservations auprès d'Armando Dos Santos : 99 rue de Paris 94260 Saint-Mandé

armandodossantos@yahoo.fr

06 30 31 08 93

ASSOCIATION SPEAK ENGLISH IN CHARENTON

Mettez toutes les chances de votre côté en apprenant l'anglais autrement, par petits groupes, grâce à une méthode qui a fait ses preuves !

Encore quelques places disponibles de niveau 5^e, 4^e, 3^e, 2nd, 1^{ère} et terminale.

Nouvelle activité cette année : ateliers pour élèves de 1^{ère} et de terminale préparant le bac. "Amélioration des compétences indispensables" : compréhension du texte, expression écrite, commentaire de texte et d'image. Un atelier par mois de 16h30 à 18h30 les 27/11, 11/12, 08/01, 05/02, 12/03, 02/04, 14/05, 11/06. Tarif : 160€ pour les 8 ateliers ou 24€ chaque atelier.

Cours de conversation adulte le mercredi de 19h30 à 20h30.

Contacts :

Carole Mien 06.64.91.31.58

Stéphanie Lindsey-Clark 01.48.93.57.15



SITE INTERNET

Un outil pensé pour vous !

Encouragée par ses 4 @ qui sont venues l'an dernier récompenser la qualité des services rendus aux habitants et aux internautes, Charenton ne s'est pas contentée de ses acquis et propose depuis le 5 octobre, un tout nouveau site plus moderne et interactif, en un mot, encore plus convivial.

Le site de Charenton faisait déjà des envieux et ce n'est pas le jury des villes Internet qui le démentira après avoir remis à la ville les 4@ de son label qui n'en compte que 5 au maximum. Mais parce que Charenton cherche sans cesse à améliorer les services proposés, parce que le monde de l'Internet impose par essence la recherche continue de l'innovation, parce que les exigences des internautes sont légitimement toujours plus grandes, Charenton a décidé de procéder à une refonte complète de son portail www.charenton.fr. Pour ce faire, la Ville s'est tournée vers les intéressés eux-mêmes en leur proposant un questionnaire portant sur leurs appréciations et leurs attentes. Les 600 réponses obtenues ont ainsi servi de base de réflexion pour la nouvelle version du site. Comme par le passé, ce travail a été réalisé par les équipes de la Ville afin de maîtriser complètement cet outil et d'être en mesure de rester le plus réactif possible.

Afin de fidéliser le plus grand nombre d'internautes et de leur donner envie de flâner au cœur de l'information fournie et pratique contenue dans le site, la Ville a travaillé sur différents axes : l'interface, le design, l'ergonomie et la navigation.

L'interface

Rendre plus ludique et donc plus attrayant le site, était une priorité. Grâce aux nouveaux médias à la disposition des spécialistes du web, c'est à présent possible. Le portail de la ville vous propose donc des menus interactifs, des animations graphiques, des vidéos, etc.



La navigation

Elle aussi a été étudiée pour faciliter la visite des internautes.

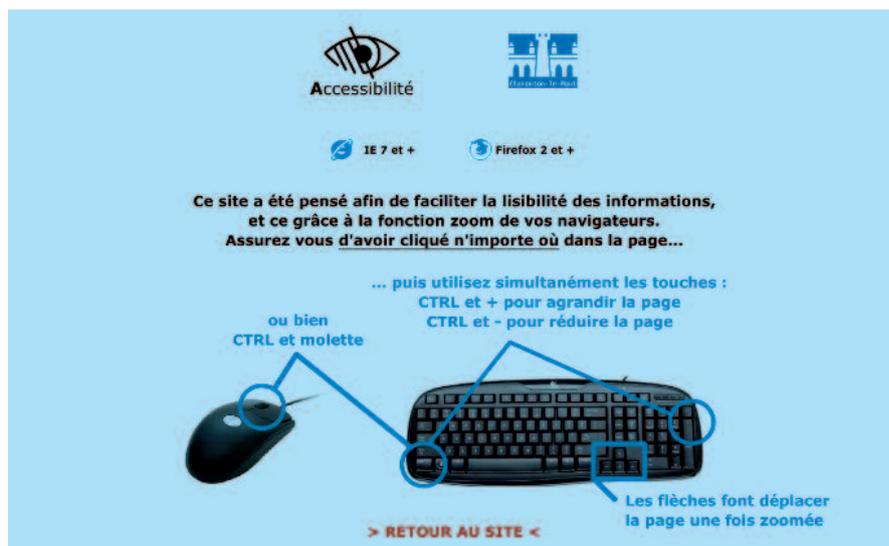
Elle est basée sur un principe simple : trouver l'information en 2 clics maximum. Pour ce faire, il existe deux possibilités :

- le moteur de recherche
- le menu principal



Le design

Tout en respectant la charte graphique de Charenton et son bleu distinctif, le choix s'est porté vers un style épuré favorisant la lisibilité des informations et laissant la part belle aux illustrations et photographies sur lesquelles un accent particulier a été mis.



L'ergonomie

L'amélioration des conditions d'utilisation du site a été au cœur des réflexions sur le nouveau site. Homogénéité de l'ensemble des pages et création d'icônes pour chaque thème, accès direct aux rubriques les plus fréquentées et actualités dès la page d'accueil contribuent à une utilisation simple du site dans lequel l'internaute sait toujours où il se trouve. Par ailleurs,

cet outil se devait d'être accessible aux personnes malvoyantes. Il a donc été construit de manière à ce que toutes les fonctionnalités de zoom puissent s'exécuter parfaitement sur l'ensemble du site par la simple pression simultanée des touches "Ctrl" et "+". D'autres services vous attendent au fil du site. Aussi, après avoir lu cet article, **n'hésitez pas à surfer sur le www.charenton.fr et allez visiter ce nouvel outil !** ■

LISTES ÉLECTORALES

S'inscrire par Internet, c'est maintenant possible !

Pour participer au prochain scrutin (élections cantonales les 20 et 27 mars 2011), il vous faut impérativement figurer sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Pour ce faire, le service des Affaires civiles de Charenton offre des possibilités adaptées aux impératifs de chacun :

- **Sur place** en vous présentant auprès des agents en charge de cette mission. Ils vous reçoivent au 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13 h15 à 17h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 11h45.
- **Par courrier** à la même adresse après avoir téléchargé, via la rubrique " Affaires civiles " du site de la ville, le formulaire d'inscription. Cet envoi devra comporter l'intégralité des documents à fournir. Attention, pour qu'une inscription par correspondance puisse être prise en compte à temps, il faudra qu'elle

parvienne à la Mairie au plus tard le 31 décembre 2010. Il vous est donc conseillé d'envoyer votre demande avant le 15 décembre prochain.

- **Nouveau : par Internet.** La Ville fait à présent partie du réseau "Mon service public" grâce auquel vous pouvez faire en ligne votre demande d'inscription sur les listes électorales. Grâce à un lien accessible sur le site de la ville à la rubrique "Affaires civiles", vous accédez au site www.mon.service-public.fr. Là, après avoir créé votre compte personnel, vous pourrez accéder 7 jours sur 7, 24h sur 24 à la démarche. Les services municipaux seront immédiatement avisés de votre demande et, en retour, vous enverront un message de prise en compte de votre requête.

A noter : il est également possible de procéder au recensement citoyen par le même procédé.

Quelle que soit l'option que vous aurez choisie, votre carte électorale vous sera envoyée en mars 2011 et vous devrez fournir les documents suivants lors de la demande :

- pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- justificatif de domicile à votre nom dans la commune
- si l'intéressé habite chez ses parents, il devra y ajouter les pièces suivantes : une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, un justificatif de domicile et la photocopie de la pièce d'identité du parent qui aura signé l'attestation
- le formulaire d'inscription dûment renseigné et signé.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Elections au 01.46.76.46.50. ■

TROPHÉES DU SPORT

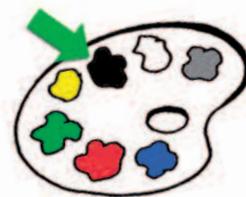
Venez découvrir les gymnases Tony Parker



Le vendredi 26 novembre se dérouleront les traditionnels Trophées du sport. Pour la première fois à l'occasion de cette 17^{ème} édition, cette cérémonie sportive sera ouverte à tous les habitants.

Les Charentonnais qui n'ont pas eu l'occasion de participer à leur inauguration officielle le 22 septembre dernier, pourront ainsi découvrir les gymnases Tony Paker mais aussi rencontrer celles et ceux qui les utilisent tout au long de l'année et portent hauts les couleurs de Charenton dans les différents championnats.

t





SÉCURITÉ

Des réponses concrètes contre la délinquance

Bien que relativement préservées par rapport à d'autres communes de la région parisienne, Charenton et Saint-Maurice n'en demeurent pas moins vigilantes pour assurer à leurs concitoyens la sécurité à laquelle ils ont légitimement droit. Création de polices municipales, partenariat étroit avec la police nationale, mise en place d'un réseau de vidéo-protection et, depuis peu, installation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.), rien n'a été négligé pour prévenir et agir avec efficacité.

Bien que la sécurité figure parmi les domaines régaliens de l'Etat, les Villes sont conduites à intervenir en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance.

Les Maires de Charenton et de Saint-Maurice, partant du postulat que la délinquance ne connaît pas les frontières territoriales, travaillent de concert en matière de sécurité depuis plusieurs années.

La police municipale : une proximité qui rassure

La présence policière dans les rues est un

facteur rassurant pour la population. C'est pourquoi, Charenton et Saint-Maurice, bien qu'aucune contrainte ne les y oblige, se sont dotées d'une police municipale qui représente aujourd'hui à Charenton, un effectif de 26 agents (ASVP, policiers municipaux et administratifs).

Ce corps de fonctionnaires territoriaux est actuellement en pleine mutation dans notre ville : les agents voient leur nombre augmenter et leur profil évolue vers un professionnalisme avéré par l'obtention de concours spécifiques ou par l'embauche de professionnels de la sécurité (pompiers, militaires, etc.).

Leurs missions se sont elles aussi affinées. Si l'on évoque souvent leur travail comme une action de proximité favorisant le contact direct avec la population dans les rues, il ne faut pas oublier qu'ils disposent de compétences judiciaires. En effet, le Code de procédure pénale les consacre agents de police judiciaire adjoints.

Ceci facilite le travail étroit mené conjointement par la police nationale et les polices municipales des deux villes qui sont liées toutes les trois par une convention de coordination ; une vraie complémentarité des missions des polices au service de la population.

Ainsi, par exemple, les deux polices visitent régulièrement les halls d'immeuble à la nuit tombée pour s'assurer du respect de la tranquillité des résidents.

La vidéo-protection : un soutien logistique important

Pour les aider dans leur mission, Charenton et Saint-Maurice ont décidé, il y a un peu plus de deux ans, d'installer un dispositif de vidéo-protection.

A Charenton, la moitié des caméras ont été placées aux abords des structures municipales, l'autre moitié sert à la protection sur les voies publiques dans des secteurs particulièrement fréquentés. L'ensemble du dispositif est géré par la Ville. De ce fait, les images sont la propriété exclusive de la commune et, afin de protéger la vie privée des habitants, seuls certains policiers municipaux assermentés et soumis au devoir de réserve, sont officiellement habilités à accéder aux enregistrements.

La police nationale, et comme elle, la gendarmerie, la douane, ... sont dans l'obligation d'en faire la demande selon une procédure très encadrée. Un câblage a été mis en place afin de donner à la police nationale les moyens de visionner "en direct" les images captées par les caméras de vidéo-protection. Ce dispositif sera prochainement mis en action après acceptation du projet par la Préfecture. Ainsi, ces installations deviendront de véritables



atouts pour le travail de la police nationale puisqu'elles pourront faciliter l'avancée d'une enquête et matérialiser des flagrants délits.

Pas de sécurité sans prévention

Une politique de sécurité publique n'a pas de raison d'être sans son pendant : une sérieuse politique de prévention. C'est pourquoi, là encore, les polices municipales et nationale allient leurs efforts pour mener des actions de prévention notamment auprès des jeunes. On sait, à titre d'exemple, combien les agents ont à cœur d'intervenir dans les classes pour le permis piéton ou encore sur la place Briand pour échanger avec les scolaires sur la sécurité routière. D'autres actions de sensibilisation sont également menées avec l'ensemble des acteurs locaux.

En septembre dernier, les deux communes ont encore franchi un pas en se dotant d'un nouvel outil : le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.). Tous les partenaires se retrouvent autour d'une même table favorisant ainsi encore un peu plus l'efficacité du maillage installé depuis plusieurs années, limitant la perte d'information et gageant ainsi de la réussite de la politique de sécurité et de prévention des deux villes.



NOUVEAU Le C.I.S.P.D.

Chaque commune de plus de 10 000 habitants est aujourd'hui incitée à créer ce type de conseil.

Eu égard à leur partenariat en matière de sécurité et de prévention mais aussi parce que les deux villes appartiennent à la même circonscription pour la Police nationale, Charenton et Saint-Maurice ont fait le choix de lui donner un caractère intercommunal. Ce Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a officiellement vu le jour le 27 septembre dernier en présence notamment du Directeur de Cabinet du Préfet et de la Procureure de la République.

Le C.I.S.P.D. aura pour missions de :

- constituer le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention,
- dresser le constat des actions existantes,
- définir les objectifs à atteindre,
- favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs locaux,
- encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes,
- proposer des mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération,
- proposer des mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive.

Ce conseil s'appuie sur le travail de plusieurs commissions, choisies afin de représenter tout le spectre des problématiques rencontrées sur le territoire. Elles sont composées d'acteurs locaux (monde scolaire, habitants, commerçants, associatifs, professionnels du social, etc.).

Une réunion plénière viendra chaque année faire le bilan du travail réalisé et définir les objectifs de l'année suivante.



Trois questions à...

Pascal Turano,

Conseiller municipal de Charenton, délégué à la Prévention et à la Sécurité,

George Métairie,

Conseiller municipal de Saint-Maurice, délégué à la Sécurité et Conseiller délégué à l'intercommunalité.

Peut-on faire un bilan de l'efficacité en matière de protection de la population des caméras implantées sur Charenton et Saint-Maurice ?

Pascal Turano : Mettre en place un dispositif de vidéo-protection peut permettre de prévenir un acte délictueux et de limiter ainsi le sentiment d'insécurité sur la voie publique. On dénombre aujourd'hui sur Charenton une trentaine de caméras dont les enregistrements sont exclusivement gérés par la ville. Lorsqu'un fait est commis, l'image va faciliter l'enquête, sans pour autant remplacer l'importance des témoignages. Une infraction commise hors-champ ne démontre pas l'inefficacité de la vidéo-protection. En effet, d'autres caméras peuvent donner des indications sur la provenance ou la direction prise par des malfaiteurs, ce qui peut être décisif pour les enquêteurs.

A titre d'exemple, des individus, auteurs de vol avec violence commis dans le centre-ville, ont pu être identifiés et condamnés plus de deux ans après les faits, grâce à des enregistrements de caméras gardés pour les besoins de l'enquête.

Le territoire intercommunal Charenton-Saint-Maurice connaît moins de phénomènes d'insécurité et de délinquance que d'autres. Pourquoi avoir dans ces conditions voulu mettre en place un CISPD ?

George Métairie : S'il est vrai que nos deux villes sont moins touchées par les faits de délinquance que la plupart des communes proches, il n'en demeure pas moins que l'insécurité est présente et se



A gauche, George Métairie et à droite, Pascal Turano

manifeste sous ses formes les plus diverses : vols avec ou sans violence à l'encontre des commerçants, présence de bandes de jeunes dans les halls des logements collectifs, dégradations en tous genres et en tous lieux (établissements scolaires, squares, parkings...), cambriolages, accidentologie trop élevée.

Les acteurs de la sécurité oeuvrent au quotidien pour remédier, chacun dans le domaine qui est le leur, à ces différentes situations.

Le moment est venu de procéder à un état des lieux précis sur les phénomènes de délinquance et sur l'insécurité en général sur nos deux communes et de proposer des actions permettant, dans des domaines précis, d'améliorer cette situation.

Cela passe par une meilleure coordination entre les différents acteurs et c'est l'objet principal de la création de ce Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Sur la base de commissions regroupant l'ensemble des problématiques rencontrées sur nos deux communes, des priorités doivent être clairement dégagées et se traduire par des actions concrètes.

Les deux villes se sont dotées d'une police municipale. Quelles sont leurs missions et leurs objectifs ?

GM. : S'agissant des polices municipales, il ne me paraît pas nécessaire de lister l'ensemble des activités, mais plutôt de se limiter à rappeler qu'elles participent

grandement à la sécurité et à la tranquillité publique et d'une manière plus générale à la prévention de la délinquance sur leurs communes respectives.

Il est bon d'ajouter que les polices municipales des deux villes agissent en étroite liaison (échange de renseignements, coordination de certains services,...) et qu'une réelle complémentarité existe avec le commissariat de Charenton.

Tout ceci contribue aux bons résultats que connaissent nos deux communes mais la tâche n'est jamais achevée et dans le domaine de la sécurité, il ne faut jamais baisser la garde.

P.T. : Les missions de la police municipale s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination avec la police nationale, matérialisée par une convention.

Les policiers municipaux ont des attributions de police judiciaire sur le territoire de la commune en secondant notamment les officiers de police judiciaire. Ils sont aussi principalement chargés de faire respecter les arrêtés de police du Maire, le Code de l'environnement, le règlement de voirie récemment voté en conseil municipal, de lutter contre les nuisances sonores ou faire appliquer la législation sur les chiens dangereux...

Pour assurer ses missions, la police municipale dispose de plusieurs moyens légaux parmi lesquels le relevé d'identité, le dépistage d'alcoolémie,...

NOUVEAU Le Réseau des médiathèques

Nouveau, les bibliothèques de Charenton changent de nom afin de mettre en valeur la notion de réseau !

- La bibliothèque Paul d'Espinassous devient la **Médiathèque des Quais (Paul d'Espinassous)** au 36, quai des Carrières. Ouverture mardi et vendredi secteur adultes 14h-19h, secteur jeunesse 16h-19h, mercredi tous secteurs 9h30-18h, samedi tous secteurs 9h30-12h30 et 13h30-18h. Elle abrite le Pôle Ressources Formation



Autoformation qui permet à chacun de se former dans divers domaines (informatique, langues, ...), de préparer un concours ou de s'orienter professionnellement. Divers ateliers sont proposés dans cet espace.

- La bibliothèque Jacques Soustelle devient la **Médiathèque de Bercy (Jacques Soustelle)** au 79, rue du Nouveau Bercy. Ouverture mardi et mercredi 12h-18h, vendredi 12h-19h et samedi 10h-12h30 et 13h30-18h.

L'accès aux établissements est libre et la consultation sur place est gratuite.

Pour emprunter un document, une adhésion annuelle est nécessaire : 6€ de 15 à 25 ans et 12€ pour les plus de 26 ans, gratuit pour les moins de 15 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RMI. 14 postes informatiques sont accessibles dont 9 avec accès internet, ainsi que 2 photocopieurs et une imprimante couleur.

BIBLIOTHÈQUE SONORE Lire en écoutant

La bibliothèque sonore de Charenton, créée le 1^{er} mars 2009 et ouverte au public dans les locaux du 11 rue de Valmy depuis septembre 2009, s'est installée au 146, rue de Paris depuis le 1^{er} septembre.

Son Président, Guy Rey, nous explique son fonctionnement : *"L'association des donneurs de voix met gratuitement, par notre intermédiaire, à disposition des personnes ayant des difficultés à lire, des livres et des revues enregistrés sur un support CD ou MP3 sur présentation d'un certificat médical ou d'une carte d'invalidité. Notre association est reconnue d'utilité publique et un décret de 2009 nous permet de servir les handicapés moteurs à plus de 80% en plus des déficients visuels. Nous recherchons des bénévoles, soit pour enregistrer des livres, soit pour assurer des permanences le mardi après-midi. Nous cherchons également à identifier les personnes ne pouvant pas lire sur Charenton afin de leur venir en aide ! Rappelons enfin que nous fonctionnons grâce à des dons (notamment de matériel), du sponsoring et des subventions ! Toute aide sera la bienvenue !"*



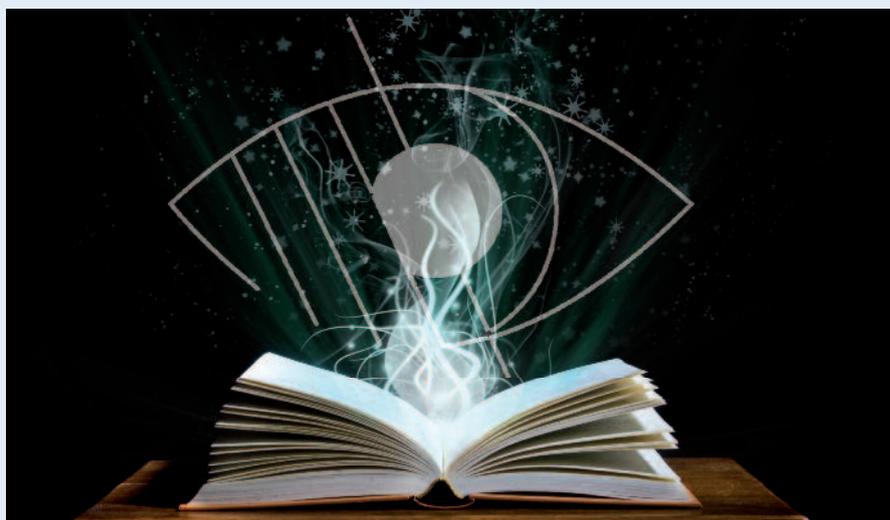
PORTES OUVERTES Bibliothèque pour tous

Journée Portes Ouvertes au 146, rue de Paris le samedi 20 novembre de 11h à 19h avec vente de livres au prix de 50€, 1€ et 2€.

Venez nombreux !

Contact Mme Herrier :

01.43.53.13.34.



ZOOM SUR TROIS LIVRES

Le coup de cœur des médiathèques

"La petite clé d'or ou les aventures de Bouratino", d'Alexeï Tolstoï, illustrations de Sacha Poliakova. Editions Gautier-Languereau. A partir de 5 ans.

Voici, à la mode russe, l'histoire d'un pantin de bois bien connu. Pinocchio, devenu ici Bouratino, personnage imaginé en 1936 par Alexeï Tolstoï et qui a donné lieu à de nombreuses adaptations cinématographiques tant il est populaire en Russie et en Europe de l'Est, nous emmène au pays des Benêts, où l'attendent Basile le chat et Rusé le renard. Récit d'apprentissage, conte merveilleux, c'est une histoire pleine de vie et de rebondissements que propose Alexeï Tolstoï, aidé par les fascinantes illustrations de Sacha Poliakova qui traduit en images l'ambiance surnaturelle, et parfois inquiétante, de cette histoire où se croisent d'étranges personnages qui passionneront petits et grands. Sacha Poliakova est également présente dans l'exposition "La Russie des contes", que proposent les médiathèques de Charenton autour des grands illustrateurs des contes russes, dans le cadre de "l'Année

de la Russie en France" (en novembre et décembre 2010 à la Médiathèque des Quais, en janvier et février 2011 à la médiathèque de Bercy).



- Signalons également la nouvelle parution de notre ami Charentonnais **François Sauteron** (qui nous avait auparavant passionné par sa saga de l'usine Kodak). : **"Un gars de Ménilmontant"** éditions l'Harmattan. Il retrace ici l'histoire du quartier de Ménilmontant de 1936 à 1960. Un livre touchant et émouvant qui nous permet de ne pas oublier les espoirs et les rêves de toute une époque, mais aussi les souffrances parfois terribles comme celles de la rafle du Vel d'Hiv de ce faubourg éternel.

- Rappelons que le passionnant livre **"Charenton, une histoire en trois temps"** qui raconte l'histoire de la ville et de son urbanisation avec une riche iconographie, est toujours en vente dans les bonnes librairies.

Il constitue un cadeau de fin d'année idéal pour ceux qui ne le possèderaient pas encore !

A NE PAS MANQUER

Mois du film documentaire

La diffusion de 3 films documentaires sur le thème de la Russie est organisée à la médiathèque de Bercy les 6 et 27 novembre 2010. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Mois du Film Documentaire, manifestation nationale ayant pour but de promouvoir le cinéma documentaire et rendre visible la richesse du fonds de la médiathèque. Le programme, les dates et heures de diffusion sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.moisdudoc.com>

Entrée libre. Renseignements au 01.46.76.69.00.

EVÉNEMENT

Russie éternelle

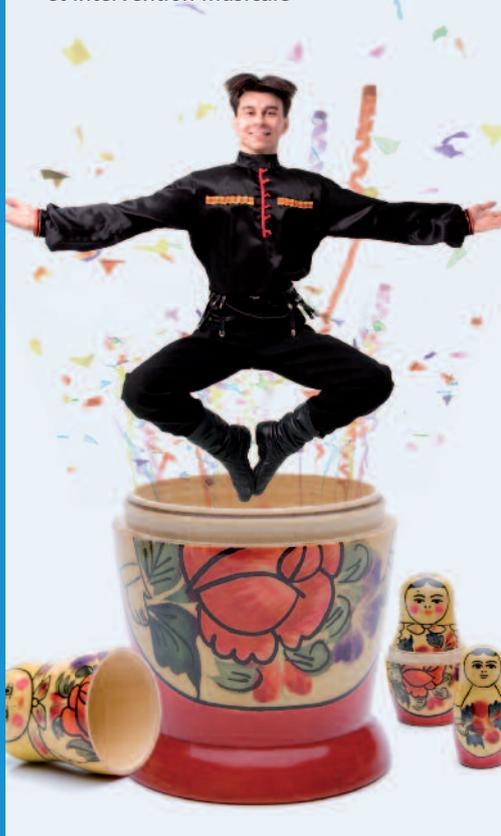
Tous les deux ans, la Communauté de Communes rend hommage à la culture d'un pays. 2010 ayant été nationalement déclarée Année de la Russie en France et Année de la France en Russie, il semblait naturel de consacrer la 10^{ème} rencontre des arts et de la musique à ce pays reconnu pour sa vitalité créative et sa force artistique.

Cet événement culturel à ne pas manquer se déroulera du vendredi 19 novembre au samedi 11 décembre et sera émaillé d'un ensemble d'expositions, de soirées musicales, de projections, de débats...

Le programme complet est disponible dans toutes les structures intercommunales, mais en voici les grandes lignes :

Vendredi 19 novembre

- à 19h, Espace Art et Liberté : Vernissage de l'exposition "la scène russe contemporaine" : exposition collective
- à 20h30, Centre commercial "la Coupole" : Nuits blanches : déambulation, lecture et intervention musicale



Samedi 20 novembre

- à 15h30, Conservatoire André Navarra : Intermède musical, donné par les professeurs du Conservatoire et suivi le visionnage du documentaire de Bruno Monsiegeon "Notes interdites : scène de la vie musicale en Russie soviétique". Un débat-échange avec le réalisateur sera organisé à l'issue de la projection.

Vendredi 26 novembre

- de 19h à 20h45, Conservatoire André Navarra : Conférence d'histoire de l'Art sur Vassily Kandinsky. Dans le cadre du cycle de conférences "connaissance de l'Art", organisé par l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages

Samedi 27 novembre

- à 20h30, Chapelle de Conflans : Concert de piano du Duo Lafitte. Ne manquez pas ce formidable moment, durant lequel Isabelle et Florence Laffitte nous raviront d'un programme autour de compositeurs russes et français. Entrée payante : 10€, 3€. Contact et réservations : 01.46.76.68.00.

Samedi 4 décembre

- à 14h30 et à 16h, Conservatoire André Navarra : Spectacle jeune public-musical "Pierre et le loup". Avec les professeurs du Conservatoire Navarra et les comédiens de la compagnie "Les Apicoles".

Samedi 11 décembre

- à 16h, Espace Art et Liberté "les tableaux d'une exposition" : lecture de textes par les bibliothécaires des médiathèques de Charenton, accompagnés de 30 élèves du Conservatoire.



RENCONTRE DES ARTS ET DE LA MUSIQUE Ateliers en liberté

Dans le cadre de l'année France-Russie et à l'occasion de la 10^e rencontre des Arts et de Musique, la Maison des Artistes de Charenton ouvrira ses portes au public les **samedi 20 et dimanche 21 novembre de 14h à 20h.**

Cette année, venez découvrir des artistes russes : Tikhobrazoff - peintre, Bogrow-calligraphe, Larissa Noury-peintre, et Youri Vichnevski-peintre,.. mais aussi les artistes et créateurs charentonnais autour d'un thé russe au samovar !



A L'ASSAUT DU PATRIMOINE

Demandez le programme !

• **Dimanche 7 novembre à 14h30 :**
Parcours découverte à vélo dans le Bois de Vincennes (partie ouest) pour toute la famille. De la réserve de chasse royale à la promenade parisienne en passant par le bois moribond et "fourre tout", vous pourrez découvrir l'histoire du Bois de Vincennes et de ses équipements, suivant un concept ludique et familial. Les participants doivent se présenter munis de leur vélo ou en emprunter un à la borne Vélib' située à proximité. Rendez-vous devant l'entrée du

vélodrome Jacques Anquetil.

• **Dimanche 5 décembre à 11h00 :**
Visite de la Cathédrale Notre Dame de Paris pour toute la famille
Au cœur de l'île de la Cité, Notre Dame est l'une des premières cathédrales gothiques et un élément clé de la société médiévale. Remise à l'honneur au 19^e siècle par Victor Hugo, et Viollet le Duc, elle est aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. A cette période de l'année, cette visite sera également

l'occasion de voir la belle crèche et le gigantesque sapin de Noël de Notre Dame ...
Le rendez-vous sera donné sur le Parvis de Notre-Dame, place Jean Paul II 75005 Paris

Informations et réservations :
alessautdupatrimoine@gmail.com
ou 06.26.46.49.34

Pour de plus amples renseignements sur l'association et son programme de visites :
www.alessautdupatrimoine.com

CONCERT

Le chœur Borysthène à la Chapelle de Conflans



L'Association des Amis de la Chapelle de Conflans vous invite à venir écouter, le dimanche 5 décembre, à 15h30, un émouvant concert de musique sacrée orthodoxe par le chœur Borysthène, sous la direction de Lydia Mikolenko, fondatrice ukrainienne du chœur. Composé d'une vingtaine de chanteurs principalement français, le chœur consacre son répertoire à la musique liturgique des XVII^e-XXI^e siècles, qu'il interprète en slavon (langue liturgique des peuples slaves) et en ukrainien.

Entrée libre, libre participation
Chapelle de Conflans : entrée par le parc de Conflans, rue de l'Archevêché ou 11, rue du Séminaire de Conflans.

SPECTACLES

Prochainement au programme du TVO

Samedi 6 novembre 20h30 :

One Man stand up show de Patrick Timsit.

Samedi 13 novembre : Didier Porte viendra présenter son nouveau spectacle intitulé "Didier Porte aime les gens". A savoir : la représentation sera filmée et diffusée en direct sur Paris Première.

Samedi 27 novembre : Trois poètes libertaires : Prévert, Vian, Desnos" par Jean-Louis Trintignant.

Renseignements et réservations au 01.46.76.67.00 ou sur www.lestheatres.fr



PHOTOGRAPHIE

"Poetic New-York" de Patrick Bezzolato

Photographe des lieux et des gens ordinaires, Patrick Bezzolato parcourt le monde depuis plus de vingt ans pour nous ramener des images poétiques d'endroits insolites et pittoresques qui parlent à notre cœur.

**Du 2 au 20
novembre 2010**
Grain de Charme
6, rue du Général
Leclerc
Tél.
01.43.78.44.23.



EXPOSITION Et la peinture devient émotion

Venez découvrir du lundi 8 novembre au jeudi 16 décembre les peintures sur toile et sur papier d'Anne-Marie Leclair et Gérard Caudroy.
Le vernissage de cette exposition se déroulera le jeudi 18 novembre à partir de 18h.

Galerie Actée - 114, rue de Paris - du lundi au jeudi de 15h à 19h et sur rendez-vous au 01.48.93.86.87.

CARREFOUR DE L'EMPLOI

Un rendez-vous incontournable

Pour la 14^{ème} année consécutive, 9 villes du Val-de-Marne, dont Charenton et Saint Maurice, ont organisé, le 7 octobre dernier au Pavillon Baltard, le Carrefour de l'Emploi, en collaboration avec le service public de l'Emploi et les partenaires institutionnels. Cet événement, désormais considéré comme l'un des plus grands Forums Emploi d'Île-de-France, est devenu un rendez-vous essentiel dans la vie économique de notre département, attendu chaque année, tant par les demandeurs d'emploi que par les entreprises.

Un événement à taille humaine

La portée prise par cette opération s'est une nouvelle fois vérifiée par le nombre important de visiteurs en une seule journée (2750), d'entreprises participantes (70), d'offres disponibles (230) mais aussi par la présence de Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi auprès du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Si ce Carrefour suscite autant d'intérêt, c'est parce qu'il a su rester à taille humaine contrairement à d'autres manifestations de ce type. Les sociétés sont physiquement représentées par leurs employés et le demandeur d'emploi est au cœur des préoccupations des participants. Ce constat est d'autant plus vrai pour la Direction intercommunale de l'Économie et de l'Emploi qui, en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, a tenu, pour la deuxième année consécutive, à proposer un accompagnement renforcé tant en amont que pendant le Carrefour de l'emploi à ses usagers qui le désiraient.

Un accompagnement renforcé

Ceci s'est traduit par des réunions d'information grâce auxquelles les demandeurs d'emploi ont pu comprendre tout l'intérêt d'une participation active à un Carrefour de l'emploi pour leur carrière mais aussi des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche et même la mise

en place de navettes gratuites pour permettre à tout le monde de se rendre à Baltard facilement. Une fois sur place, le 7 octobre, l'équipe intercommunale n'a eu de cesse de les soutenir, de les encourager et de les conseiller pour que leurs prises de contact avec les entreprises se déroulent au mieux. Bon nombre d'entre eux ont ainsi quitté le salon avec plus de confiance en eux, des propositions d'embauche, des rendez-vous pour approfondir le premier contact... Bref, une journée plus que positive pour l'emploi sur le territoire intercommunal.



Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi. A sa gauche, Michel Camux, Préfet du Val-de-Marne et à sa droite, Patrick Ségalat, Maire-adjoint de Charenton

MARCHÉS EN FÊTE Opération Bons d'achat

Le samedi 13 novembre sur le marché de Charenton et le dimanche 14 novembre sur le marché de St Maurice, un animateur sera présent toute la matinée pour jouer avec les clients et leurs faire gagner des bons d'achat pour un montant global à Charenton de 2000€.

Un pôle de dégustation de Smoothies sera également installé. Il sera possible d'y apprendre quelques recettes pour refaire chez vous ces boissons rafraîchissantes et riches en fruits.



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Des locaux modernes et dynamisants

Le 11 octobre dernier, le Maire de Charenton ainsi que le Député de la circonscription ont officiellement inauguré les bâtiments rénovés de la Direction de l'Économie et de l'Emploi situés 12, rue du Cadran à Charenton. Ouverts en 1996, ces locaux permettent de recevoir chaque jour de la semaine les demandeurs d'emploi, les créateurs d'entreprise et toute personne à la recherche d'informations dans ce secteur.

A présent, ils seront reçus dans un établissement entièrement rafraîchi, résolument plus moderne et dynamisant. Les équipes ont choisi le design et les couleurs de façon à ce que leur structure rappelle son alter ego mauritienne.

Ainsi, les usagers, qu'ils se rendent à Charenton ou à Saint-Maurice retrouvent les mêmes repères.

Le chantier a concerné la ventilation, l'éclairage, les faux-plafonds, les sols, les

peintures, le câblage informatique, le mobilier. Il a aussi permis de renforcer la confidentialité, essentielle dans ce type de structure et de revoir l'organisation de la salle principale à présent bien segmentée en fonction des besoins des utilisateurs

(téléphones, ordinateurs, presse, affichage d'annonces, etc.).

C'est donc un outil à la fois fonctionnel et agréable que les Charentonnais et les Mauritiens ont à présent à leur disposition.



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE La matinale du mois

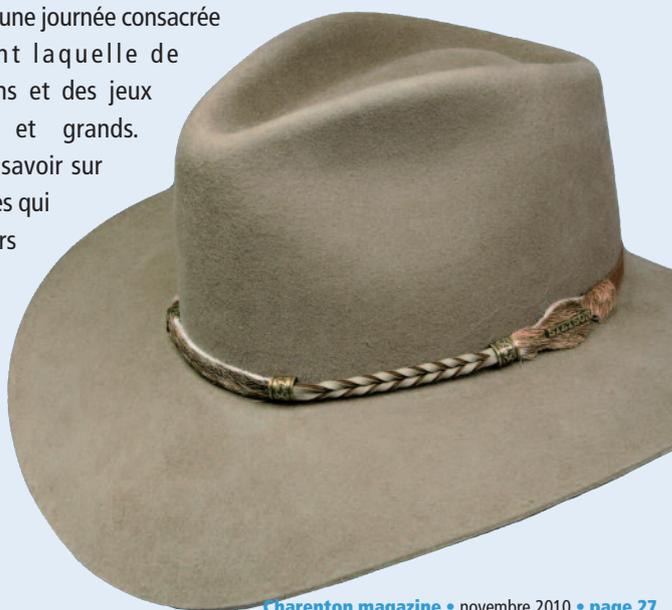
Le jeudi 25 novembre de 8h30 à 10h30, les membres du club Gravelle Entreprendre se réuniront pour une matinale consacrée aux dispositifs et aides à l'embauche qui favorisent l'emploi.

Vous pouvez retrouver le calendrier, les lieux et les heures des prochains rendez-vous du Club Gravelle Entreprendre sur le site de l'association : www.club-gravelle.com

FÊTE DES CHAPEAUX

Le 20 novembre, tous à vos stetsons !

La rue du Général Leclerc aura des accents américains le samedi 20 novembre à l'occasion de la traditionnelle Fête des chapeaux. Pour cette nouvelle édition, les commerçants de la rue du Général Leclerc ont choisi de partager avec les Charentonnais une journée consacrée à la country durant laquelle de nombreuses animations et des jeux enchanteront petits et grands. Vous voulez déjà tout savoir sur cette fête et les surprises qui vous y attendent ? Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès des commerçants participant à cette 5^{ème} édition de la Fête des chapeaux.



RETOUR SUR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 OCTOBRE 2010

Les principales décisions

Compétences nouvelles pour la Communauté de communes

Depuis sa création, la Communauté de communes s'enrichit au fil des années de nouvelles compétences. Ainsi sera-t-elle chargée d'élaborer un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Concrètement, il s'agit d'apporter un soutien financier aux bailleurs sociaux en vue de la réhabilitation de leur parc de logements ou en vue de la construction de logements sociaux.

De même, elle sera désormais représentée au sein du SAGE Marne Confluence qui traite de la gestion des eaux : chemin de halage Marne Seine, rénovation du bras de Gravelle, commission locale de l'eau. Enfin, elle adhère au syndicat Marne Vive qui a pour objet de préserver et améliorer le milieu naturel sur le bassin versant de la Marne.

Affectation de la recette de la collecte du verre

Les recettes provenant de la collecte du verre sont versées sur le budget de la Communauté de communes.

Les recettes du verre collecté à Saint-Maurice sont affectées à l'hôpital national de Saint-Maurice pour l'amélioration de l'accueil des enfants hospitalisés.

A Charenton, elles permettent de réaliser des équipements afin de faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.

Garantie intercommunale pour la réhabilitation de logements sociaux

La Communauté de communes apporte sa garantie à un emprunt contracté par le bailleur social Valophis Habitat pour la réhabilitation de 191 logements sociaux situés résidence Delacroix à Saint-Maurice.

Abattements sur la taxe d'habitation 2011

Les taux d'abattement appliqués sur la part intercommunale de la taxe d'habitation sont majorés pour les familles de trois enfants et plus : l'abattement passe de 20 à 25%.

Collecte et traitement des déchets ménagers

On note entre 2007 et 2009 une stabilisation des tonnages des ordures ménagères (13 000 tonnes en 2009) sur l'ensemble de la Communauté de communes grâce au bon fonctionnement du tri sélectif.

Le ramassage des multi-matériaux (emballages) reste stable également, tandis que la collecte du verre diminue légèrement.

On déplore malheureusement des dépôts sauvages, notamment de déchets toxiques, malgré la présence du camion planète.

Rappel : la collecte des déchets relève d'un contrat de délégation de service public entre la Communauté de communes et la société Otus. Le traitement des déchets est assuré par le Syctom de Paris. Le traitement du verre est assuré par la société Saint-Gobain.

Adhésion à l'association Bruitparif

La Communauté de communes adhère à l'association Bruitparif, observatoire du bruit en Ile-de-France, afin d'arrêter des cartes du bruit sur le territoire intercommunal et élaborer des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

PROGRAMME 92^{ème} anniversaire de l'Armistice

Les cérémonies officielles de l'Armistice du 11 novembre 1918 organisées par la Communauté de Communes se dérouleront sur le territoire de Saint-Maurice d'après le programme suivant :

9h30 : Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous place Aristide Briand

9h40 : Rassemblement devant l'Eglise Saint-André de Saint-Maurice

9h45 : Messe pour la "Paix et pour les morts de toutes les guerres"

10h30 : Service de car pour les Charentonnais - Rendez-vous place Aristide Briand

10h45 : Départ du défilé jusqu'au Monument aux morts de Saint-Maurice

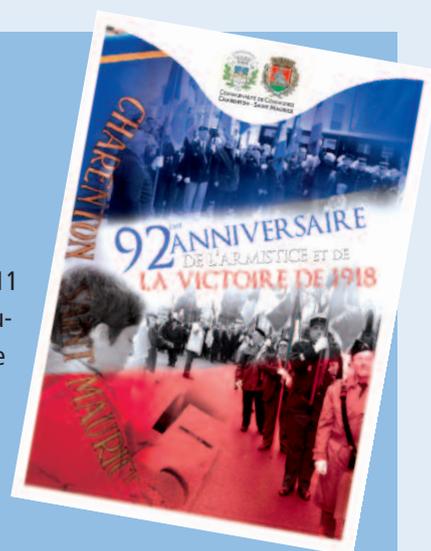
11h15 : Service de car pour les Charentonnais - Rendez-vous place Aristide Briand

11h30 : Cérémonie officielle, place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

11h45 : Formation du cortège et défilé jusqu'à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice

12h : Partage du verre de l'amitié

Pour Charenton, le retour en car est assuré.



RENCONTRE AVEC...

Michel Herbillon

Député de Charenton/Maisons-Alfort/Saint-Maurice
Maire de Maisons-Alfort

BIOGRAPHIE EXPRESS

Michel HERBILLON

Né le 6 mars 1951 à Saint-Mandé

Diplômé de Sciences-Po Paris, licencié en droit public, 3^{ème} cycle de gestion

Cadre dans des entreprises françaises et étrangères (jusqu'en 1997)

Maire de Maisons-Alfort depuis 1992

Député de Charenton, Maisons-Alfort, Saint-Maurice depuis 1997

A l'Assemblée Nationale :

- Vice-Président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education
- Vice-Président de la Commission des Affaires européennes



Michel Herbillon à l'occasion de la dernière réception des nouveaux habitants à Charenton

Charenton Magazine : Monsieur le Député, comment s'organise votre travail de parlementaire et comment partagez-vous votre temps entre l'Assemblée Nationale et votre circonscription ?

Je suis en général à l'Assemblée le mardi et mercredi, jours qui concentrent l'essentiel du travail parlementaire. Le reste du temps, week-end compris, je suis en circonscription pour m'occuper des dossiers de nos 3 communes, en lien avec mes deux collègues Maires de Charenton et Saint-Maurice. Je tiens aussi à être présent sur le terrain dans les différentes manifestations de nos 3 communes pour rencontrer les habitants. Etant député d'une circonscription proche de Paris, il m'arrive aussi de devoir souvent retourner en séance à l'Assemblée, notamment pour les séances de nuit, en fonction des débats.

CM : Vous organisez régulièrement des permanences dans chacune des communes de votre circonscription. Quels sont les sujets qui vous sont exposés ?

Depuis que je suis élu, je tiens à être un Député accessible et disponible. Je reçois tous les mois à la Mairie de Charenton et de Saint-Maurice les habitants sans rendez-vous, et très fréquemment à la Mairie de

Maisons-Alfort. Les personnes viennent me voir souvent pour un problème d'emploi, de logement, de crèche. Ils viennent aussi pour que je les aide à régler leurs problèmes avec les administrations ; parfois juste pour une écoute ou un conseil. Je m'efforce à chaque fois que possible de les aider et d'être leur avocat.

CM : Vous avez eu la chance d'accompagner à différentes reprises le Président de la République ou certains membres du Gouvernement comme Mme Lagarde dans des déplacements à l'étranger. Comment est perçu notre pays à l'étranger ?

Ce qui me frappe, c'est qu'il y a un réel "désir de France". L'art de vivre, le patrimoine et la culture de notre pays sont enviés mais également la technologie française. A l'exposition universelle de Shanghai, le pavillon français a été ainsi le plus visité après celui de la Chine.

Je remarque aussi que la France conserve une vraie influence politique dans le monde, bien supérieure à son poids démographique, du fait de son siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, de l'importance de son réseau diplomatique et de son rôle moteur au sein

de l'Union Européenne. En revanche, le fonctionnement de notre société, les grèves à répétition, la difficulté à trouver des consensus entre nous, déconcertent et rendent nos interlocuteurs perplexes quant à notre capacité à nous adapter.

CM : En ce qui concerne notre ville, vous suivez de près le dossier des protections phoniques de l'autoroute A4 pour lesquelles le Maire de Charenton se bat aussi depuis des années. Où en est ce dossier si important pour les Charentonnais ?

Les protections phoniques autoroutières sont pour moi une priorité, car les 3 villes de ma circonscription sont touchées par les nuisances des autoroutes.

A Charenton, suite à une consultation locale à l'époque de l'ancien maire, les habitants avaient choisi des protections de façades plutôt que la construction d'un mur le long de l'A4. Mais chacun comprend que cela ne suffit plus et que des protections plus efficaces sont nécessaires. Je suis intervenu en lien avec le Maire de Charenton auprès du Gouvernement. Suite à cela, Jean-Louis Borloo m'a confirmé qu'une opération de construction de protections phoniques le long de l'A4 à Charenton était retenue comme prioritaire dans le cadre du plan de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI) et que 25 M. d'euros seraient inscrits pour cette opération. ■

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1994 doivent venir se faire recenser de novembre 2010 à février 2011.

Ceux nés en décembre 1994 doivent venir se faire recenser de décembre 2010 à mars 2011.

Ceux nés en janvier 1995 doivent venir se faire recenser de janvier 2011 à avril 2011.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h15.

Samedi au 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Joshua SERFATI
Célia MANSART--GARCIA
Shaïna BELHANAFI
Mia CÉBRON de LISLE
Tess CÉBRON de LISLE
Noah BILLARD
Nice SERI
Mathieu SAQUET
Alice BITOT
Eva SÖNMEZ
Angelo GOMES DE OLIVEIRA
Léa OUAKNINE
Félix HENRIQUES - -LIANG
Manal HARROCH
Elyas SEHAD
Lazarine MIRBEAU
Elise TIQUET
Barry NGUEBENG
Lauren PASSOT
Chloé SADEK
Lili-Jeanne CODRON - - GODELU
Léo BICHET
Emma LIU
Sidonie LUCE
Julie KARKALAR
Louise CLAVIER
Jaden IGNOL - -WAMBA
Alexia HADJIMLADIS
Keyziann TILLEROT
Evan ZAOUÏ
Nathan HARROSH
Mike KRIEF - -CHEMLA
Quentin GERBE
Taelle ROUSSAS- - ROMARD
Aymeric DORIZON - - BONNEAU
Oscar RUSAKIEWICZ
Noam CAVANNA
Axel CRAMPON
Eiry DUNNER
Elie OBADIA
Sarah FITOUSSI
Jade GIRAUD
Henri BOURGAIN
Louna BOURGET - - DA ROCHA
Lily-Rose GAUFRETEAU
Rosa GLORIAN
Sane QUINOT
Loane PRIOUX- - ROSENBERG

Niji FERCHICHI - - TAKEUCHI
Jeanne GOUZIEN - - SEYRIG
Loïc TONNERRE - - JACO

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Natacha CAMPANA et Christian HORVATH
Marguerite NGUYEN et Jean-Michel DESMARET
Ghislaine N'SENDI et Fabrice AGINCOURT
Doréya BENSEMMANE et Robin MONZAT
Houria REGUIDA et Mokhfi HASSANI
Joanna FELLOUS et Jérémie SEBAH
Patricia PROFUS et Godefroy MAUVILAIN
Sophie LAROMIGUIÈRE et Pierre-Alain MICHOT
Florence BOGHOSSIAN et Yann BARBARAY
Sabrina CREPEAUX et Carlos SICAL CAMEY
Angéline SOULIÉ et Simon GUILLEMOZ
Jeanne LECUYER et François CORVI
Valérie LUMIERE et Pradeep SINOUVASSANE
Julie MARTY et Mathieu ETLICHER

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Philippe MINOT
Jeannine LIÉVRAZ
Jacky LAFORGE
Micheline MARRAKCHI veuve PAROUX
Lucienne LAROCHE veuve DAILLY
Françoise CAVAILLÈS épouse THOMAS
Christian DAR COURT
Magali LAMY Veuve MALASSIS
Paule FOURNIÉ épouse DE MERINDOL
Clément MAVILLA
Renée MOREAU épouse LANDRÉ
Marcel KUCHMAN
Xavier HEBRARD
Monique AMELOT
Franck BOUCHAREL
Raymond LE GALL
Jean-Pierre AMSALEM
Gilbert DUFOUR
Liliane REVERT
Maurice CHARLOT
Philippe TORDJEMAN
Arlette GENTIEN épouse BÉRAT
Hachemi AMERANI
François GUYOMARD

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la culture
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jpcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
amthierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jmboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mlfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Lundi 1er novembre

Laclaire
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 7 novembre

Mortillaro
58bis, quai des Carrières
Tel. 01.43.68.43.50

• Jeudi 11 novembre

Lienhard
118, rue de Paris
Tel. 01.43.68.18.32

• Dimanche 14 novembre

Pradeau/Roy
3, place des Marseillais
Tel. 01.43.75.14.68

• Dimanche 21 novembre

Safeno
7, rue du Maréchal Leclerc
Tel. 01.43.96.44.93

• Dimanche 28 novembre

Auger
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 5 décembre

Bernhard
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 12 décembre

Kem Chhouen
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tel. 01.43.68.20.33

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de votre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le lundi 15 novembre à partir de 19h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 novembre à partir de 19h30 en Mairie.

La gendarmerie nationale recrute

Tout au long de l'année, la gendarmerie nationale recrute dans de nombreux domaines offrant des perspectives d'évolution intéressantes avec ou sans diplôme pour des hommes et des femmes âgés de 17 à 36 ans.

Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie - 121 boulevard Diderot - 75012 PARIS - Métro Nation - Tél. 01.53.17.32.10 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



VENDREDI 26
NOVEMBRE 2010 - 18H30

TROPHÉES DU SPORT

Gymnases Tony Parker • Ile Martinet



Portes ouvertes à 17h
Visite guidée des Gymnases

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE